

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE PR406 Gestion d'entreprise I | | | |
|--|--|--------------------------|-------------|
| Code | TEPR1M06 | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1M | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 68 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Marie KINDT (marie.kindt@helha.be) Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be) Dominique LECOQ (dominique.lecocq@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 50 | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | master / niveau 7 du CFC | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts de sécurité, de qualité et d'économie / finances.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
 - 2.5 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.4 Exercer un esprit critique
- Compétence 4 **Piloter et améliorer un système de production**
 - 4.5 Exécuter les tâches pratiques nécessaires à la résolution d'un problème et élaborer des procédures et des dispositifs
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
 - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
 - 6.2 Veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes.
 - 6.3 Participer à la gestion de la qualité

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Connaître un aperçu général de l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Aider à la mise en place ou réaliser le suivi d'un système qualité au sein d'un organisme de production ou de service
- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une entreprise)

- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique
- Reconnaître le contexte dans lequel évolue un projet, et pouvoir adapter sa gestion à son importance stratégique.
- Définir complètement un projet et utiliser les méthodes adaptées pour l'évaluation de la durée et du coût.
- Planifier la succession des tâches d'un projet, en appliquant les méthodologies de base avec dextérité.
- Identifier, évaluer et gérer les risques d'un projet pour limiter leur impact.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-----------|----------------------------------|------------|
| TEPR1M06A | Sécurité | 10 h / 1 C |
| TEPR1M06B | Qualité | 28 h / 2 C |
| TEPR1M06C | Gestion économique et financière | 30 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-----------|----------------------------------|----|
| TEPR1M06A | Sécurité | 10 |
| TEPR1M06B | Qualité | 20 |
| TEPR1M06C | Gestion économique et financière | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de l'UE se calcule à l'aide de la formule suivante (moyenne géométrique) : $\sqrt[5]{(\text{SEC})^1 * (\text{QUAL})^2 * (\text{GEST})^2}$

Si l'étudiant fait une note de présence ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou de PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera cette partie.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Sécurité | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 9_TEPR1M06A | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1M | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 10 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Définition d'une série de critères en matière de sécurité, santé et environnement auxquels doivent répondre les entreprises de toutes natures et de tous secteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, les étudiants auront acquis des connaissances générales sur l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La politique de prévention
- les accidents du travail
- le dépistage et l'évaluation des risques
- le risque électrique
- le risque chimique
- l'hygiène
- les équipements de travail
- l'ergonomie
- la lutte contre les incendies

Démarches d'apprentissage

Cours magistral.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les diapositives sont mises à disposition.

Les liens vers les documents et les vidéos seront également mis à disposition.

Ouvrages de référence

La législation Belge : "Bien être au travail".

La loi sur le bien-être et le code du bien-être au travail.

Supports

Les diapositives du cours sont mises à disposition.

Mise à disposition de matériel didactique : EPI, Vidéo, etc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit qui comprendra : un QCM et des questions ouvertes.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Eve | 100 | | | Exe | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Qualité | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 9_TEPR1M06B | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1M | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 28 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Dominique LECOCQ (dominique.lecocq@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts de gestion de la qualité dans une entreprise ou un organisme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'aider à la mise en place ou réaliser le suivi d'un système qualité au sein d'un organisme de production ou de service.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- l'historique de la qualité,
- les concepts,
- les principes de management de la qualité
- la norme ISO 9001
- la documentation d'un système qualité
- l'approche processus
- la mise en oeuvre du système de management de la qualité
- l'audit interne et les outils de la qualité

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices dirigés et étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant.

Ouvrages de référence

Néant.

Supports

Notes de cours et présentations informatiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait sous forme d'une évaluation continue (100 %) au travers d'exercices écrits sur les différents chapitres du cours (7 fiches de travail réparties sur les 7 demi-journées de cours).

En cas de seconde session, le résultat obtenu est multiplié par un coefficient tenant compte du nombre d'absence de l'étudiant, à raison de $1 - (0.05 * \text{nombre d'absence})$.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Evc | 100 | | |
| Période d'évaluation | | | | | Tvs | 100 |

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la Direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Pour l'évaluation au Q3, elle se fait sous la forme d'un rapport sur base d'un questionnaire avec des informations à aller chercher sur Internet et ou dans l'entreprise de stage de l'étudiant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Gestion économique et financière | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 9_TEPR1M06C | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1M | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Marie KINDT (marie.kindt@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage aborde les concepts clés de la stratégie de l'entreprise, quelques outils de la gestion financière de celle-ci et une introduction à la gestion de projet.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une entreprise)
- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique
- Reconnaître le contexte dans lequel évolue un projet, et pouvoir adapter sa gestion à son importance stratégique.
- Définir complètement un projet et utiliser les méthodes adaptées pour l'évaluation de la durée et du coût.
- Planifier la succession des tâches d'un projet, en appliquant les méthodologies de base avec dextérité.
- Identifier, évaluer et gérer les risques d'un projet pour limiter leur impact.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La découverte de l'entreprise, ses formes juridiques, les fonctions et la structure d'une entreprise.
- Les concepts clés de la stratégie de l'entreprise : les notions d'avantage concurrentiel durable, de segmentation, de ciblage et de positionnement, l'analyse SWOT comme cadre de référence, les stratégies de base et le plan stratégique
- Les différentes premières étapes de la gestion d'un projet :
 - L'importance de la gestion de projet et les structures de gestion
 - La définition d'un projet
 - L'évaluation de sa durée et de son coût
 - La planification d'un projet
 - La gestion des risques d'un projet

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices dirigés et étude de cas

Dispositifs d'aide à la réussite

Question-réponses par mail et séance de coaching

Ouvrages de référence

- Vas A. (2017), Les fondements de la stratégie - Un voyage illustré, de la conception à la mise en oeuvre, Dunod.
- E. W. Larson et G. F. Gray, adaptation française par C.-A. Guillotte et J. Charbonneau, Management de projet, 2ème édition, Dunod, 2014
- Project Management Institute, Guide du corpus de connaissances en management de projet (PMBOK), 5ème Edition, 2014

Supports

Slides, exercices et études de cas (sur la plateforme)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est divisée en plusieurs parties : une évaluation continue (25% au Q1) sous forme d'exercices et d'études de cas (individuel ou par groupe), un travail de synthèse lié au stage en entreprise (25 % au Q1) et un examen oral sur les notions vues au cours (50% au Q2). Au Q3, n'est représentée que le travail et l'examen oral (75%). Les notes obtenues pour la participation au cours (EC) au Q1 sont définitivement acquises ; elles ne peuvent pas être récupérées en 2ème session.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Évc | 25 | | | | |
| Période d'évaluation | Tvs | 25 | Exo | 50 | Exm | 75 |

Évc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).